

56/31-32

vous dire dans l'accablement ou Je suis pour la Depesche de Turin, puisque c'est aujourdhuy Jour de l'ordinaire; Je vous prie ... de deux petits mots de reponse par la premiere occasion pour scavoir si cette lettre vous aura esté agreable.

Je vous remercie ... de la Nouvelle que vous me donnez de ... vostre frere [Statthalter B e a t J a k o b I. Zurlauben], et des choses que le Roy [L u d w i g XIV.] a faict pour sa personne, pour moy vous devéz estre assurez ... que Je ne perdray poin d'occasion de vous servir utilement, et J'esperere que Je vous en pourray donner des marques plus effectives dans le Cours de mes negotiations si les choses seront maintenues et soutenues, autrement il ne seroit pas en mon pouvoir d'effectuer les bonnes volontés que i'ay. M.^r le Cap.^{ne} B e n g me dit hier que son fils devoit partir bientost pour s'en retourner à Turin, Je vous prie ... de leur dire qu'il seroit a propos qu'il retardat son depart Jusques à ce que l'on soit bien assurez qu'il ne se fasse rien contre la Declaration que Mess.^{rs} [Ammann und Rat von Stadt und Amt] de Zug ont donnés, laquelle ils nous faut tacher de faire ratifier par leur Communes [- gemeint die Gemeindeversammlungen von Aegeri, Menzingen und Baar sowie der Stadt Zug -] à la premiere assemblée ainsy que vous me dictes à Bade, car s'il arrivoit quelque chose contre ... [cette] Declaration, Je ne pourrois pas soutenir, ny servir ces M.^{rs} Beng, Je les prie donc de bien considerer cett'affaire, Je me souviendray aussy de celluy qui m'a apporté vostre lettre, lequel i'ay deia faict contenter pour sa peine."

- 1) Adressat anhand einer von Heinrich II. Zurlauben stammenden und unterzeichneten Dorsualnotiz erschlossen.
- 2) Die nachfolgende breit angelegte Passage bringt inhaltlich keine neuen Elemente.
- 3) Der konkrete Anlass lässt sich anhand der gedruckten EA nicht nachweisen.

Original, in franz. Sprache - AH 56, 169-180 - Blatt 180^r leer

32

1669 August 23., Luzern

A

SCHREIBEN DES [SAV. AMBASSADOREN BENOIT II CIZE, BARON] DE GRE-SY, AN HPTM. [HEINRICH II.] ZURLAUBEN, ZUG

"Par les mains de Mons.^r le Cap.^{ne} [Oswald I.?] K o l i n i'ay reçu la lettre que vous avéz eü agreable de m'escire le 22.^e du courant de laquelle ... Je vous remercie de tout mon Coeur ...

Ledit ... Kolin m'a informé des bonnes Intentions de Mons.^r le Landaman [Karl] Brande [n] berg, et de ces autres Mess.^{rs} [wohl des Stadt- und Amtes rates gemeint] pour maintenir ... la Declaration [bezüglich der Beschirmung Genfs und der Waadt] donnée à S.A.R. [K a r l E m a n u e l II.], Je ne dois pas douter qu'on veuille iamais rien faire contre icelle, puisque ce seroit faire contre la propre reputation du Canton qui se priveroit par ainsy des secours de S.A.R. dans le besoin; si bien que Je veux croire qu'ils se voudront conserver chèrement l'alliance de savoye puisqu'elle leur est si utile pour la conservation de la Religion Catholique et de leur propre liberté, Je me suis donc derechef amplement entretenû sur ces choses là avec ... Kolin auquel i'ay fait lire les Declarations que ... les autres Cantons [cath.] m'ont donnés qui sont en parchemin avec le sceau dans une boette de bois, J'ay prie ... Kolin de vous en faire ... un recit de tout, affin de ne pas vous importuner par une longue lettre, il vous dira aussy comme nous n'avons rien de nouveau dans cette ville, ou il ne se parle plus de la levée pour la Bourgogne [- von Mailand/Spanien verlangter Aufbruch für die Freigrafschaft -]."

Original, in franz. Sprache, Siegel flachgedrückt.
AH 56, 181-183 - Blatt 183^v leer

33

1704 November 1., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. CHARGE D'AFFAIRES, JEAN ROUSSEAU, SIEUR DE] SAINTE-COLOMBE, AN DEN AMMANN [VON STADT UND AMT ZUG, BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"J'ay recu ... la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 28. du mois passé avec la lettre de M. [Michel] de Chamillart [Secrétaire d'Etat de la Guerre] a M. le Lieutenant General [B e a t J a k o b] Zurlauben, et la Copie de celle de Mgr. [Louis-Auguste de Bourbon] le Duc du Maine [Colonel général des Suisses et Grisons] a Vos seigneurs Superieurs [Ammann und Rat von Stadt und Amt Zug] Je vous assure que je desire autant que vous que le Regiment [allemand] de feu M Votre Cousin [obiger Beat Jakob Zurlauben gemeint] soit mis sur pied, et ie ne desespere pas que la chose ne reussisse si M le Brigadier [B e a t H e i n r i c h J o s e f Zurlauben] s'i prend du bon pied, a l'esgard de la Compagnie [im Regiment Brendle] M. l'ambassadeur [Roger Brülart, Marquis de P u y s i e u x] est bien dans la